



Essais N° 1-2-012

Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-012 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Société des Fertilisants d'Algérie
Laboratoire Agronomique FERTIAL - ARZEW**

Adresse : BP 40, Zone industrielle Arzew - ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques des sols agricoles.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 27/04/2022
Date de fin de validité : 09/02/2026

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 09/02/2015